



Garagiste qui refuse d'effectuer des réparations sur véhicule

Par **307**, le **05/07/2010** à **17:46**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule dans un garage vendant des véhicules d'occasion. 2mois ont passé (véhicule garantie 3mois) et des problèmes ont fait surfaces, ma voiture a des problèmes de puissance (injection a changer d'après diagnostic peugeot) les frais sont de 464.60€ minimum (j'ai acheter le véhicule 4990e) de plus le garage m'a fourni aucune preuve que la courroie de distribution a été faite

lors de l'achat ils m'ont dit qu'elle a été faite, mais peugeot a remarqué un bruit anormal qui pourrait provenir de celle ci. le garage ma affirmé qu'elle a été changé, pas par eux, mais qu'elle a été faite.

La je ne sais pas quoi faire, et si la courroie n'a pas été faite au final, celle ci détruirai le moteur, et pour la faire, peugeot m'a fait un devis : 855.12€. Si quelqu'un pourrait m'aider afin que sache la démarche a faire.... Merci d'avance